

mars 2022



courriel : shn.nanterre@free.fr
 site internet : <http://histoire-nanterre.com/>
 Tél: 01 44 37 52 03

L'image-mystère de ce mois.



Notre image mystère de mars 2022 représente un objet magnifiquement restauré, acheté par la ville de Nanterre à la fin du XIXe siècle, et mis en service au tout début des années 1900.

Comment s'appelle cette machine, à quoi servait-elle et qui l'utilisait ?

Rappel : les premiers lecteurs qui apportent les bonnes réponses à notre jeu des photos mystère gagnent un ouvrage à choisir parmi les éditions de la SHN.

L'image-mystère du mois précédent.



Les personnages, au premier plan sur la reproduction réalisée par Marc-André Dubout, sont des lavandières, les pieds presque dans l'eau de la Seine, l'homme dans la barque ramène des fagots de bois. Au deuxième plan on reconnaît l'ancien pont de Bezons.

Dans le quartier du Petit-Nanterre, l'eau des puits étant trop calcaire pour la lessive, c'est dans la Seine que des ménagères avaient pris l'habitude de venir laver leur linge.



L'assemblée générale de la Société d'Histoire de Nanterre s'est tenue le 12 février dernier. Ce fut un moment comme on les aime, chaleureux, dynamique, foisonnant ... qui a permis aux nombreux participants de se retrouver, presque comme à l'accoutumée. Présentations variées, intervenants passionnés, échanges, accueil, écoute, partage, tout un savoir-être, tout un savoir-faire, qui font la marque de notre association. Le quizz proposé par nos amis du groupe « icono », l'évocation de la mémoire de l'hôpital de Nanterre par sa directrice, et par M. le maire, nos actions pour la préservation du patrimoine et nos ouvrages (présentation, ventes et dédicaces) ont rencontré un vrai succès.

Vous pouvez retrouver, sur notre site Internet, le diaporama projeté, ayant servi de support au rapport d'activité (approuvé par l'AG), et le quizz (sans les réponses, pour l'instant, pour laisser, à tous, le temps de jouer !).

Pour celles et ceux qui n'avaient pas pu nous rejoindre ce samedi, il est toujours temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2022.

Quelques photos de l'A.G. 2022 : Pascale Bœuf, vote massif, pot de l'amitié au grand air ...



Fonds local et activités de la Société d'Histoire

Réalisée par les services du conseil départemental, en partenariat avec la Société d'Histoire, l'exposition, présentant les activités et industries passées en bord de Seine à Nanterre, est maintenant posée sur les grilles du parc du Chemin-de-l'Île (début de l'exposition : entrée du parc, avenue Hoche, face à la rue André-Doucet).

Nous avons déjà eu l'occasion de la présenter à des groupes, comme par exemple, celui constitué, le 15 février dernier, par les animatrices de *L'épopée* (revue documentaire qui explore les territoires à travers les yeux de nos aînés) missionnées dans le quartier, en lien avec la rénovation de celui-ci. Toujours dans ce quartier, nous avons reçu une nouvelle fois, le 4 février, les étudiants de l'AFEV, colocataires Kap'seurs. Ne manquez pas d'aller voir cette exposition !

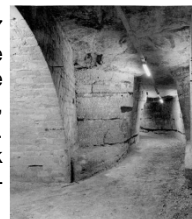


Les balades commentées en ville ont repris, elles aussi, et vont se multiplier avec les beaux jours ! Après les étudiants en géographie (le 3 février), un groupe de voisins constitué par une adhérente (le 5 février) et des journalistes enquêtant sur la mémoire des années 1961-1962 à Nanterre (*Arte Journal*, *Télérama*, AFP ...), sont annoncées : une balade avec les Pompiers de Paris en poste à Nanterre (le 15 mars) pour découvrir les alentours de la caserne (du camp d'aviation à la Seine, de la Papeterie à l'usine du Docteur-Pierre), une nouvelle équipée à venir avec un groupe d'habitants du Mont-Valérien, soucieux de découvrir la ville et son histoire dans leurs grandes dimensions et deux visites en centre-ville pour les étudiants étrangers de l'université ...



Le groupe éducation de la Société d'Histoire va de nouveau accueillir, matin et après-midi, des classes dans la galerie de la Villa des Tourelles, à partir du 10 mars ; prochain atelier-exposition : le passé rural de la commune. Les ateliers précédents s'étaient transformés en valises pédagogiques prêtées aux écoles, à cause de la pandémie.

Une nouvelle visite de la carrière de La Folie a eu lieu le 17 février dernier, avec la participation de responsables du patrimoine de la Région. En attendant les prochains épisodes, il est encore temps d'aller voir l'exposition sur l'histoire du quartier de La Folie, à la Maison des projets des Groues, 269, rue de la Garene. Michel Mathys, auteur de l'ouvrage éponyme, prépare avec Patrick Meynié, un film sur cette histoire, dans le cadre des projets participatifs municipaux.



Nous poursuivons nos efforts pour faire connaître La contemporaine, son musée, ses expositions, ses salles de lecture, sa bibliothèque et ses archives ... Le 22 mars prochain, nous y accueillerons, avec la directrice de l'établissement et la responsable de la visite, les membres de la Fédération des sociétés d'histoire de Paris et Ile-de-France. Nous vous rappelons que l'accès est libre, 184, cours Nicole-Dreyfus.

Le 27 mars 2002, huit élus de Nanterre étaient tués en pleine séance du conseil municipal. Deux d'entre eux étaient adhérents de la Société d'Histoire. Avec toute la ville, nous nous associerons à l'hommage qui sera rendu en cette fin mars 2022.

Avant hier

Hier

et

Aujourd'hui ...

Les Pompiers de Nanterre et les Pompiers de Paris à Nanterre.

Les Pompiers de Nanterre (1821 - 1940)



Les Pompiers de Paris à Nanterre (20 janvier 1940 à nos jours)



La lutte contre l'incendie d'une grange, dans le bourg de Nanterre, le 28 thermidor an X Un procès-verbal établi par le maire Jean-Claude Gillet, le 28 thermidor an X (16 août 1802), raconte l'organisation de la lutte contre l'incendie d'une grange:

« Le vingt huit thermidor à trois heures du matin, nous **Jean-Claude Gillet** maire de Nanterre, accompagné de notre adjoint averti à une heure du matin par les cris publics qu'il y avait un incendie qui se manifestait dans la grange de Jean Baptiste Delahaïe, dit La Roche, fixé en ce lieu sur le boulevard nous avons aussitôt donné les ordres pour y faire transporter les seaux de la ville, sonner le tocsin et nous nous sommes rendus de suite au lieu indiqué pour y diriger les secours.

Tous les habitants des lieux «fixés» s'y sont rendus avec le plus grand empressement. Le commandant de la gendarmerie de Nanterre s'y est transporté avec la brigade et donné des preuves de zèle et de leur activité, une compagnie de chasseurs à pied de la garde nationale, le détachement de gendarmerie cité résidant à Rueil sont venus aussi arrêter l'incendie.

Tout le monde a été employé pour éteindre le feu de cette grange qui d'après diverses déclarations était remplie de paille, de grain, mais le feu ayant couvé suivant l'apparence depuis longtemps il s'est développé violemment et même par explosion, il a été impossible malgré nos efforts et ceux de tous les habitants et autres de pouvoir arrêter les progrès de l'incendie et nous avons eu la douleur de voir la grange dont il ne reste maintenant que des pans de murs ».

Un voisin, Mathurin Moret, cultivateur déclare « qu'ayant entendu crier au feu aussitôt il s'est jeté en bas de son lit et s'apercevant que la grange de Delahaye brûlait il a mouillé des draps pour couvrir une chaumière qui lui appartenait à peu de distance de la grange ».

L'alerte a été donnée par les enfants que les premiers voisins réveillés ont envoyés dans la rue pour crier au feu et réveiller les habitants.

Une enquête conduite par le maire et le juge de paix conclut à l'absence de négligence, d'imprudence ou de malveillance, tous les témoins attestent que les enfants ne fument pas et qu'ils n'ont vu personne entrer dans la grange avec une pipe allumée.

On peut en déduire que l'action des hommes a consisté à faire « la part du feu », c'est-à-dire à empêcher sa propagation en sapant tout ce qui pouvait l'alimenter.

Les dégâts sont évalués à 1 550 francs. Delahaïe étant veuf avec quatre enfants dont deux en bas âge, l'état de détresse lui est reconnu ; le préfet de police, conseiller d'Etat, s'est engagé à recommander sa demande de secours, auprès du Premier consul (Napoléon Bonaparte).

Nul corps social particulier chargé de la lutte contre les incendies n'est mentionné. La Garde nationale ne fait qu'apporter son concours, au même titre que les gendarmes et la population. Quant au matériel, il est restreint aux « seaux de la ville ».

Il faut attendre la circulaire du 6 février 1815 du duc Montesquiou-Fezensac, ministre de l'Intérieur de Louis XVIII, qui va établir les bases d'une organisation générale, sur le modèle militaire, largement inspirée des organisations antérieurement approuvées par le gouvernement. Il demande aux préfets de sensibiliser les maires afin qu'ils organisent administrativement et matériellement des corps de pompiers dans leurs communes.

Extrait du Bulletin n°35 de la SHN: *Les Pompiers de Nanterre* - Robert Cornaille et *Les Pompiers de Paris à Nanterre* - Claude Assalut



La caserne des Pompiers, à l'angle de la rue Parmentier (Louis-Meunier) et du boulevard du Nord, (de Stalingrad).



Pour écouter la chanson des Pompiers de Nanterre



cliquer sur l'image ci-dessus.



Devinette n°56 de la Lettre 123 de la SHN:

En 1699, un homme d'affaires, par ailleurs comédien chez Molière, présente au roi Louis XIV, un modèle de pompe à incendie, venu des Pays-Bas. Le souverain adopte cette formidable innovation et nomme son propagateur, en 1722, directeur de la Compagnie des Gardes-pompes royales, tout juste créée. Quel est le nom de ce personnage, considéré comme le premier Pompier de France ?

La réponse se trouve dans un des articles de notre site internet concernant les Pompiers de Nanterre.

Chaque mois depuis 1989, un article de la SHN dans

Nanterre info en février 2021

Les chasses royales au XVIIIe siècle.

Toutes les devinettes de la SHN depuis l'origine ...

Et aussi toutes les solutions aux images-mystère de la S.H.N....